



Scolia
revue de linguistique

38 | 2024
Les marqueurs de discours

Rôle de l'ethos et de ses marqueurs dans l'organisation discursive

The Role of Ethos and its Markers in Discourse Organisation

Didier Tejedor de Felipe



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/scolia/3173>
DOI : 10.4000/11uym
ISSN : 2677-4224

Éditeur

Presses universitaires de Strasbourg

Édition imprimée

Date de publication : 7 juillet 2024
Pagination : 137-150
ISBN : 979-10-344-0232-8
ISSN : 1253-9708

Référence électronique

Didier Tejedor de Felipe, « Rôle de l'ethos et de ses marqueurs dans l'organisation discursive », *Scolia* [En ligne], 38 | 2024, mis en ligne le 07 juillet 2024, consulté le 09 juillet 2024. URL : <http://journals.openedition.org/scolia/3173> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/11uym>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Rôle de l'ethos et de ses marqueurs dans l'organisation discursive

Didier TEJEDOR DE FELIPE*

Universidad Autónoma de Madrid, Opéras

didier.tejedor@uam.es

Introduction

Ce travail se donne un double objectif. D'une part, il rend compte de certains mécanismes linguistiques qui interviennent dans l'apparition d'une image discursive telle que l'ethos. D'autre part, il aborde l'analyse de certains marqueurs discursifs afin de déterminer leur fonctionnement et l'importance qu'ils ont dans la construction de ladite figure. Cette décision repose sur une constatation : les procédés qui permettent d'aboutir à l'inférence d'un certain ethos sont variés, mais tous s'appuient sur une idée de base, à savoir que l'individu qui projette une image de lui-même convoque systématiquement dans son discours la voix d'une communauté avec laquelle il s'identifie. Cette identification lui permet de projeter un ethos correspondant à cette communauté dans le cadre de cet acte d'énonciation. Le défi est donc de faire émerger la voix de la communauté, qui est rarement explicite, afin d'évaluer comment le locuteur prend position à son égard et projette un ethos. Pour ce faire, nous nous situons dans une approche sémantico-pragmatique et avons essentiellement recours à trois outils complémentaires : a) la *polyphonie linguistique*, suivant le modèle

* Je remercie très sincèrement Sandrine Deloor et Jean-Claude Anscombe pour leurs remarques et leurs suggestions toujours pertinentes.

défendu dans Anscombe (2006), Anscombe, Donaire & Haillet (2013, 2018) et Rouanne & Anscombe (2016) Anscombe & Rouanne (2020), Anscombe, Kleiber & Rouanne (2023); b) la *théorie des stéréotypes*, suivant Anscombe (2001, 2006), d'après les travaux de Putnam (1975) et Fradin (1984); c) la *théorie de l'argumentation dans la langue*, telle qu'elle est développée dans Anscombe & Ducrot (1983).

Cela veut dire que nous n'abordons pas, dans le présent travail, l'analyse des différents procédés extralinguistiques qui permettent de projeter un ethos, tels que la manière de se mouvoir dans l'espace et/ou de s'habiller, la gestuelle, la mimique, etc. De la même manière, ce positionnement nous éloigne des nombreuses contributions développées en linguistique dans le cadre de l'Analyse du discours, depuis les années 1980, essentiellement issues des travaux de Maingueneau (notamment 1999, 2002, 2014 et 2015) et d'Amossy (1999, 2010 et 2014). Quelle que soit la démarche adoptée, il y a un consensus: tout acte d'énonciation suppose la projection d'un ethos du locuteur. C'est bien l'idée présente dès la *Rhétorique* (I, 1356a: 83) d'Aristote: «Il faut [...] que ce résultat soit obtenu par la force du discours, et non pas seulement par une prévention favorable à l'orateur.». Cette conception de l'ethos est reprise également dans Maingueneau (2015: 1), selon lequel «en énonçant, tout locuteur active nécessairement chez l'interprète la construction d'une certaine représentation de lui-même [...]» ou dans Amossy (2014: 23) pour qui «l'ethos est un résultat obligé de l'énonciation (c'est une dimension constitutive du discours)». C'est également ce qu'avait défendu Ducrot (1984: 201), dans une approche sémantico-pragmatique: «Dans ma terminologie, je dirai que l'ethos est attaché à L, le locuteur en tant que tel: c'est en tant qu'il est source de l'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères qui, par contrecoup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante». En définitive, c'est l'ethos produit par l'apparition d'un énoncé, et lui seul, qui retient notre attention¹.

1 Nous laissons de côté également l'approche philosophique de la rhétorique représentée par les travaux de Perelman & Olbrecht-Tyteca (1958), ainsi que la démarche sociologique de Goffman (1973) qui a porté son intérêt sur la «présentation de soi», c'est-à-dire la manière dont l'individu se présente aux autres dans les interactions quotidiennes.

1. Le cadre théorique

Comment justifier que la construction d'un ethos soit liée au rapport que le locuteur entretient avec une communauté au moment où il réalise l'acte d'énonciation? Et surtout, comment justifier linguistiquement que l'individu projette une image de lui-même chaque fois qu'il prend en charge ou qu'il se distancie des discours qui véhiculent les croyances et/ou les valeurs qui régissent le fonctionnement d'une communauté?

La réalisation d'un acte d'énonciation a pour résultat l'apparition d'une unité de sens: l'énoncé, c'est-à-dire une organisation constituée, au minimum, de l'image mentale d'une entité. Dans le cadre de ce travail, l'image mentale d'une entité véhiculée à travers l'utilisation d'une langue correspond à une représentation discursive.

On sait cependant que toutes les représentations discursives n'ont pas le même statut. En effet, certaines apparaissent à la surface tangible de l'énoncé, alors que d'autres représentations, suggérées à travers un certain nombre d'indicateurs (entre autres, des modalisateurs, des connecteurs, mais également des tiroirs verbaux, le lexique ou d'autres représentations, etc.) se situent à un niveau qui n'est pas la surface de l'énoncé et qu'il est difficile de définir, puisqu'on ne peut y accéder directement. Pour accéder à ces représentations discursives implicites, il nous faut donc considérer deux structures différentes: l'une directement accessible correspond à la structure de surface de l'énoncé et ne présente que les représentations discursives explicites; l'autre structure, située à un niveau profond, regroupe l'ensemble des représentations discursives, explicites et implicites. C'est à ce niveau caché de l'énoncé que doit – entre autres choses – se justifier l'existence des représentations; que doit s'établir leur nature, leur origine et leur fonction; que doit être analysé le rapport qu'elles entretiennent entre elles ainsi que l'attitude que l'individu adopte à leur égard. On comprendra que cela ne puisse se faire que moyennant la mise en place de certaines théories qui, avec leurs outils, permettent de justifier l'émergence de ces différentes représentations. Ce niveau sous-jacent est la structure profonde qui constitue, à nos yeux, l'espace où le linguiste tente de formuler une description raisonnée du sens de l'énoncé. Évidemment, celle-ci ne peut être que subjective et incomplète, puisqu'elle dépend du cadre théorique envisagé par le linguiste.

Comme nous l'avons signalé, nous abordons cette description dans le cadre de la polyphonie linguistique qui nous permet d'envisager l'existence de représentations discursives dont la source n'est pas toujours attribuable au locuteur, désigné comme le responsable de l'apparition de l'énoncé. Afin de bien montrer que notre tâche se développe au niveau de la structure profonde et non au niveau de la structure de surface, nous utilisons un des concepts clefs de la polyphonie, à savoir le point de vue, afin de désigner les représentations discursives explicites et implicites qui n'ont de raison d'être que dans le cadre d'application d'une théorie².

Parmi les points de vue dont on ne peut pas attribuer l'origine au locuteur – au sens où il les convoque sans en être l'auteur –, certains proviennent d'une ou plusieurs communautés linguistiques. Le locuteur peut alors les prendre en charge et donc s'identifier à la communauté source ou bien il peut se distancier de ces points de vue en les rejetant et en s'éloignant de la communauté concernée. Ces points de vue correspondent rarement à des représentations discursives explicites. Pourtant, on trouve des cas où apparaît dans la surface de l'énoncé une forme sentencieuse dont la prise en charge manifeste l'ethos du locuteur. C'est le cas notamment lorsque le locuteur utilise une forme sentencieuse comme en 1):

- 1) [...] *c'est vrai qu'en cette veille de vacances, nous redoutons aussi [...] une tentative vaine: mais qui ne tente rien, n'a rien donc nous allons jusqu'au bout* (<http://dcalin.fr/forum/viewtopic.php?f=22&t=3375>)

Le point de vue « qui ne tente rien, n'a rien » est une croyance destinée à régir un comportement face à une situation généralement adverse. L'origine de ce point de vue n'est pas le locuteur, mais une voix collective, celle de la communauté, habituellement représentée par un ON-locuteur (Anscombe 2010) à laquelle dit appartenir le locuteur par le simple fait de l'utiliser sans s'en distancier, ce qui équivaut à une prise en charge de la croyance. En ayant recours à ce proverbe et en le prenant en charge, le locuteur se présente comme membre d'une communauté linguistique pour qui « il faut être disposé à prendre des

2 C'est une conception du point de vue très proche qu'on retrouve dès Anscombe (1990: 87).

risques si on veut réussir...», projetant ainsi l'ethos d'un individu audacieux.

En revanche, le locuteur qui a recours à une forme sentencieuse telle que «on risque de tout perdre en voulant trop gagner», projette l'ethos d'un individu prudent, à l'image de la communauté à laquelle le locuteur dit appartenir par le fait d'avoir convoqué cette voix collective et de ne pas s'en distancier. Ce que nous montre l'existence de ces deux formes sentencieuses, c'est que la prise en charge de l'une ou de l'autre permet de projeter un ethos qui sera positif en fonction du cadre de référence visé.

C'est un phénomène comparable que nous trouvons dans l'application de la théorie des stéréotypes (suivant Anscombe 2010, par exemple) où, rappelons-le, la signification d'un terme est constituée d'une suite ouverte de représentations discursives, dont l'origine est souvent la communauté linguistique – en tous les cas, pour ce qui est des stéréotypes primaires. Le sens de ce terme correspond alors à la représentation discursive activée lors de l'acte d'énonciation. Envisagés dans le cadre d'une théorie, il s'agit de points de vue qui font référence à des représentations discursives implicites, c'est-à-dire absentes de la surface de l'énoncé. Dans l'exemple (2), emprunté à Anscombe (2010):

2) *Pierre et Sylvie sont mariés, mais ils n'ont pas d'enfants.*

l'opposition marquée par *mais* est ressentie comme tout à fait naturelle, du fait de l'existence d'un point de vue qui facilite l'enchaînement «être mariés – avoir des enfants», dont la source est la communauté avec laquelle le locuteur s'identifie du fait de la prise en charge de la croyance selon laquelle «on se marie pour avoir des enfants» qui projette l'ethos d'un individu ayant une certaine vision du mariage.

Nous ferons intervenir ici la théorie de l'argumentation dans la langue qui rejoint l'approche polyphonique et la théorie des stéréotypes, puisqu'elle permet de faire intervenir également un point de vue dont la source est la communauté linguistique avec laquelle le locuteur peut s'identifier et donc projeter un ethos. Cette théorie soutient que le passage de l'argument à la conclusion s'appuie sur une troisième entité qui correspond à une croyance dont l'origine n'est jamais le locuteur mais la communauté linguistique à laquelle il dit appartenir. Cette croyance est un point de vue qui préexiste à l'acte d'énonciation, tout

comme le stéréotype ou les formes sentencieuses. Une fois de plus, sa prise en charge de la part du locuteur identifie celui-ci comme membre de la communauté et projette un ethos.

Prenons l'exemple (3) qui apparaît à la suite d'une première intervention où un individu annonce qu'Arthur est tombé amoureux :

3) *Arthur est tombé amoureux, il est donc heureux.*

Dans cet exemple, nous avons deux points de vue – *Arthur est tombé amoureux* (pdv_1) et *il est heureux* (pdv_2) – qui correspondent à des représentations discursives explicites, dont la première a pour source l'allocutaire – selon le contexte qui est précisé – et la seconde a pour origine le locuteur. Par ailleurs, le premier point de vue est présenté comme un argument favorisant la conclusion explicite qui correspond au deuxième point de vue (le pdv_2). Cet enchaînement est rendu possible en vertu d'un point de vue (pdv_3) qui correspond à une représentation discursive implicite dont la source est le ON-locuteur, la communauté linguistique à laquelle appartient le locuteur qui prend en charge la croyance en l'absence de marque indiquant une distance éventuelle. Cette prise en charge de la voix collective le présente comme appartenant à la communauté des individus pour qui l'amour favorise le bonheur, ce qui lui vaut d'endosser l'ethos positif correspondant.

On remarquera également que le pdv_3 ici convoqué constitue le sens du terme « amour », il s'agit en effet du stéréotype activé par l'acte d'énonciation et sélectionné par le locuteur parmi un ensemble ouvert de connaissances et de croyances associées au substantif « amour ». Ces croyances constituent la signification du mot « amour », l'actualisation de l'une d'entre elles donne le sens de ce terme et devrait donner à voir une image du locuteur. L'exemple (4) illustre de manière identique la construction de l'ethos à travers le positionnement du locuteur à l'égard de la croyance et de la communauté qui en est à l'origine :

4) *Arthur est con comme un balai* (pdv_1), *figure-toi qu'il est tombé amoureux* (pdv_2).

où le sens du terme « amour » – c'est-à-dire le stéréotype activé dans cet énoncé – repose, cette fois-ci, sur une conception négative de l'amour, en tant que source de bêtise, par exemple. Ce choix témoigne d'un ethos qui est projeté, en fonction de l'adhésion du locuteur à une certaine communauté, et qui correspond à un individu dégoûté, revenu

de tout, en tout cas en matière d'amour du fait de la prise en charge du point de vue justifiant le passage d'argument (pdv_2) à conclusion (pdv_1)

Avant d'aller plus loin, nous tenons à signaler que, dans notre approche, la représentation du locuteur dans l'énoncé ne correspond pas à un ethos, il s'agit là d'une simple représentation³. De la même manière, la présence d'une représentation défavorable du locuteur n'implique pas pour autant un ethos négatif. C'est ce que nous permet d'illustrer l'exemple (5), un fragment du discours prononcé le 17 août 1998 par Bill Clinton à l'occasion de l'affaire Monica Lewinsky, visant à atténuer les conséquences négatives d'une première intervention :

- 5) *J'ai trompé le public, y compris ma femme. Je le regrette profondément.* (Libération, 19 août 1998).

Ce n'est pas « je le regrette profondément » qui nous intéresse, mais la première partie de la séquence. En disant « j'ai trompé le public » le locuteur se représente dans un moment antérieur au *Nunc* comme un individu qui a menti. Cette représentation qui lui est défavorable est renforcée par une seconde représentation qui équivaut à « j'ai trompé aussi ma femme » qui renforce l'aspect négatif de la situation, et cependant, en même temps, le locuteur se *montre* – sans se représenter en surface de l'énoncé – comme un individu sachant reconnaître ses erreurs, image qui a le pouvoir d'atténuer les conséquences de ses actes passés. Il s'agit en effet d'un phénomène linguistique classique d'autocritique. L'intention visée n'est autre que le pardon ou l'atténuation de sa faute.

Pour l'analyse proprement linguistique, nous ferons intervenir les approches polyphonique et argumentative. Deux points de vue : *J'ai menti au public* (pdv_1) et *j'ai menti à ma femme* (pdv_2) sont pris en charge par le locuteur puisqu'il en est l'origine. Tous deux constituent des arguments favorisant un autre point de vue du type *Je mérite une sanction* (pdv_3) qui correspond à une conclusion. Cet enchaînement

3 Au risque de trop simplifier, c'est à cette dichotomie que fait allusion Maingueneau (2014 : 34) quand il recourt à la distinction entre l'*ethos dit*, c'est-à-dire « ce que le locuteur dit sur lui-même » et l'*ethos montré* « ce que montre sa manière d'énoncer ». Cela correspondrait, si nous interprétons correctement ses paroles, respectivement à un ethos explicite, où le locuteur est représenté dans l'énoncé à travers des marques de première personne et à un ethos implicite que l'on pourrait inférer à partir de l'apparition de l'énoncé et sans qu'aucune marque de première personne ne renvoie à ladite image.

est rendu possible en vertu d'une croyance selon laquelle *une mauvaise action mérite sanction* (pdv_4) dont l'origine ne peut pas être attribuée au locuteur puisqu'elle préexiste à l'acte d'énonciation, mais qui est pris en charge par celui-ci, en l'absence d'indications contraires. Cela nous donne, dans une première partie de l'analyse, l'ethos *d'un individu sachant accepter les conséquences dérivées de ses fautes*. Il y a cependant un deuxième enchaînement qui intervient, puisque la conclusion visée est le pardon. En effet, l'énonciation de « j'ai menti » permet, dans des circonstances appropriées (dans le cas présent : éviter l'*impeachment*), d'accomplir un acte indirect de contrition auquel nous faisons correspondre le point de vue « je reconnais ma faute » qui est le seul pouvant favoriser un enchaînement du type : « *Pardonnez-moi* », qui se justifie par l'application d'une norme (une croyance, un stéréotype, etc.) qui émane de la communauté judéo-chrétienne à laquelle le locuteur se dit appartenir, tout du moins discursivement, et selon laquelle « *faute avouée est à moitié pardonnée* », donnant lieu à un *ethos positif* dans le cadre de référence d'une communauté à laquelle s'identifie le locuteur.

2. Et les marqueurs discursifs...

Qu'en est-il, dans tout cela, des marqueurs de discours ? Dans l'approche que nous proposons, un marqueur de discours apporte le mode d'emploi pour interpréter les relations qui s'établissent entre points de vue – c'est le cas des connecteurs – et donne des indications quant à l'attitude du locuteur à l'égard de ces points de vue – ce qui est le propre des modalisateurs. Rappelons qu'en surface de l'énoncé, il n'y a que des voix auxquelles le linguiste fait correspondre, en structure profonde, des points de vue dont l'existence n'est rendue possible que dans le cadre d'une théorie. Cette conception a permis de distinguer des valeurs sémantiques différentes pour une même unité, ce qui a été repris par exemple dans Anscombe, Donaire & Haillet (2013, 2018) et Rouanne & Anscombe (2016) Anscombe & Rouanne (2020), Anscombe, Kleiber & Rouanne (2023), pour ne citer que les travaux les plus récents.

Voici un cas intéressant d'incidence d'un marqueur dans la construction d'un ethos. L'exemple (6) s'insère dans un contexte banal où un individu entre dans un magasin. Il est attiré par une chemise

et tout naturellement le vendeur ou la vendeuse s'approche en lui faisant observer que c'est la chemise qui fait fureur. À quoi le locuteur rétorque :

- 6) *Cette chemise se vend sûrement très bien cet automne, mais je l'achète parce qu'elle me plaît.*

Au premier abord, il s'agit d'un mouvement concessif articulé par le connecteur *mais*, où apparaissent différentes voix auxquelles nous faisons correspondre une série de *pdv*. Nous avons, tout d'abord, un *pdv*₁ « Cette chemise se vend très bien cet automne » dont l'origine est attribuée à l'interlocuteur, ce que confirme la présence du modalisateur *sûrement*, qui indique aussi que le locuteur ne remet pas en cause le bien-fondé du *pdv*. Ce *pdv* favorise un enchaînement orienté vers l'achat de ladite chemise, ce qui constitue le *pdv*₂. Cet enchaînement est rendu possible en vertu d'une croyance (le *pdv*₃), dont l'origine est à attribuer à une communauté, selon laquelle : « *il faut suivre la mode comme tout le monde* ». Le locuteur se distancie de l'enchaînement sans toutefois le rejeter.

Le segment à droite de *mais* présente deux représentations discursives, dans la structure de surface, auxquelles correspondent, d'une part, le *pdv*₄ « *elle me plaît* », que le locuteur prend en charge puisqu'il en est l'origine, et d'autre part, le *pdv*₅ « *je l'achète* », qui constitue la conclusion favorisée par le *pdv*₄ et qu'il prend également en charge pour la même raison. L'enchaînement discursif formé par le *pdv*₄ et le *pdv*₅ s'appuie sur une croyance du type « *il faut agir selon des critères personnels* » (*pdv*₆), dont l'origine correspond à la communauté dont fait partie le locuteur, du fait de sa prise en charge.

Les deux enchaînements, à gauche et à droite de *mais*, favorisent le même type de conclusion et, pourtant le connecteur *mais*, qui assure l'agencement des *pdv*, ne commute pas avec *non seulement ... mais (aussi)*, ce qui en ferait un *mais* de renforcement. En revanche il oppose deux cadres de référence, c'est-à-dire deux systèmes de valeurs représentés par deux communautés différentes. En prenant ses distances à l'égard d'une communauté et en s'identifiant comme membre de l'autre communauté, du fait de sa prise en charge du *pdv*₆, le locuteur projette l'ethos d'un individu qui ne suit par les mouvements de masse et qui fonctionne, au contraire, sur ses propres critères, et cela même si ce qu'il pense être des critères personnels ne sont, en fait, que ceux d'une certaine communauté, aussi restreinte soit-elle.

La clef de voûte dans l'appréhension de l'ethos est bel et bien le connecteur *mais* qui maintient sa valeur d'opposition, malgré la convergence des deux enchaînements vers une même conclusion. L'opposition se fait au niveau des croyances que défendent deux communautés différentes par rapport auxquelles se situe le locuteur.

Pour finir, voyons le cas de l'adverbe *incontestablement* en tant que modalisateur.

- 7) A.B. Yehoshua est *incontestablement* un grand écrivain israélien. Mais, bien qu'ayant soutenu et la guerre contre le Liban en 2006 et l'invasion de Gaza il y a trois ans, il prétend appartenir au « camp de la paix ». [...] (<https://blog.mondediplo.net/2012-01-04-Les-prejuges-ordinaires-d-un-ecrivain-israelien>)

L'énoncé dans lequel s'insère « *incontestablement* », à savoir : A.B. Yehoshua est *incontestablement* un grand écrivain israélien, fait partie d'une stratégie concessive habituelle – articulée par le connecteur *mais*, dans laquelle l'énoncé en question remplit une fonction d'atténuation par anticipation. En effet, le connecteur *mais* introduit une séquence qui constitue une critique au positionnement de l'écrivain, qualifié de colonialiste en référence au conflit israélo-palestinien. Pour éviter que cette critique ne se retourne contre le locuteur, en en donnant une image négative d'anti-israélien, il circonscrit la critique au contexte politique en mettant en avant d'autres aspects positifs de Yehoshua, en l'occurrence ses vertus littéraires, avec pour effet la projection anticipée, de la part du locuteur, d'une représentation positive d'individu sachant être objectif.

Cela dit, on peut se demander, dans une approche linguistique, comment l'adverbe *incontestablement* peut contribuer à projeter une telle image. Pour ce faire, nous proposons de représenter *incontestablement* en structure profonde, comme un marqueur épistémique agissant comme un modalisateur, c'est-à-dire comme une marque linguistique qui explicite l'attitude du locuteur à l'égard d'un *pdv*. De manière générale, nous défendrons ici que la présence d'*incontestablement* dans un énoncé permet de postuler l'existence, en structure profonde, de plusieurs points de vue qui vont contribuer à favoriser un enchaînement argumentatif non attendu en l'absence de « *incontestablement* », adverbe qui porte en outre tout le poids de la stratégie argumentative.

Nous ferons ainsi correspondre à *P* (*Yehoshua est un grand écrivain israélien*), qu'on peut repérer en surface de l'énoncé, le point de vue :

$pdv_1 \rightarrow ([Loc], \{Yehoshua - \text{être un grand écrivain israélien en un temps contemporain du } Nunc\})$

Ce *pdv* est pris en charge par le locuteur – en l'absence de marque indiquant le contraire – puisqu'il en est la source. Par ailleurs, nous ferons intervenir en structure profonde un second *pdv* dont l'existence est due à la présence, en structure de surface, du modalisateur *incontestablement* :

$pdv_2 \rightarrow ([Loc], \{moi - \text{rejeter la mise en doute de } pdv_1 \text{ en un temps contemporain du } Nunc\})$

Le point de vue équivalant à une paraphrase de l'adverbe a son importance car rejeter le doute quant à la validité de *P* implique une prise en charge de *P*. Le locuteur se représente comme n'ayant aucune réserve quant à sa validité. Bien au contraire il renforce sa prise en charge initiale de *P*. De plus, l'acceptation de l'existence de *pdv_2* en structure profonde, permet de défendre un enchaînement argumentatif (*pdv_3*) du type : « on ne peut pas me reprocher d'être anti-israélien », enchaînement rendu possible en vertu de la croyance (*pdv_4*) qui veut que « on ne peut reprocher d'attaquer X à qui défend les vertus de X ».

En utilisant *incontestablement*, le locuteur renforce sa prise en charge de *P*, et se donne à voir comme un individu sachant reconnaître les qualités de Yehoshua – écrivain israélien. On ne peut ainsi reprocher au locuteur d'être anti-israélien. Ce mouvement qui permet la projection d'un *ethos* positif est lié à la prise en charge, de la part du locuteur, d'un point de vue dont l'existence est rendue possible par la présence de l'adverbe modal *incontestablement*. Ce premier énoncé s'intègre dans une stratégie plus ample : une stratégie d'atténuation qui permet, dans un deuxième temps, d'introduire les défauts de Yehoshua, sans pour cela courir le risque de projeter un *ethos* négatif. L'*ethos* global projeté correspond à un individu pourvu d'une certaine objectivité, capable de déceler aussi bien les qualités que les défauts.

Conclusions

En langue, un terme du système n'a de valeur que par rapport aux autres termes du système, il en va de même pour l'individu. Celui-ci se définit par rapport aux membres de la communauté dont

il fait partie. Ce qu'il est ou ce qu'il dit être n'est possible qu'à travers les *autres*. Dans l'échange langagier, l'individu ne parle pas en tant qu'individu, il parle en tant que membre d'une communauté. Chaque communauté a sa représentation du monde et une série de règles qui régissent le fonctionnement de son monde. Dans l'interaction fondée sur le langage, le locuteur n'est responsable que du choix des formes qui apparaissent dans l'énoncé: pour ce qui est du sens, il s'en remet aux différentes communautés auxquelles il dit appartenir lors de l'acte d'énonciation. C'est le positionnement du locuteur, ou le jeu autour de ce positionnement, qui permet d'inférer un certain ethos. L'ethos est un « air » que se donne le locuteur aux yeux des autres. On l'a vu, il n'y a pas à proprement parler de marques linguistiques explicites directes de l'ethos en surface de l'énoncé – car, du point de vue de l'efficacité persuasive, ce serait un suicide; cependant ce sont bien les formes présentes en surface qui permettent, en dernière instance, de postuler l'inférence d'un certain ethos forcément stéréotypique, en structure profonde, dans le cadre d'une théorie.

Par ailleurs, on a vu que les formes qui déclenchent le processus aboutissant à l'inférence d'un certain ethos sont variées: depuis le recours aux formes sentencieuses, en passant par les stéréotypes, au niveau des croyances liées au lexique choisi ou aux enchaînements discursifs, ainsi que les connecteurs et les modalisateurs. Les analyses que nous avons proposées ont toutes en commun que le locuteur convoque la voix d'une communauté à laquelle il s'identifie et projette l'ethos correspondant à cette communauté et à cet acte d'énonciation.

Cette approche permet d'envisager un travail sur l'ethos de longue haleine, où l'ethos linguistique ne serait pas un phénomène périphérique de l'analyse sémantico-pragmatique, mais un élément important qui participerait, à part entière, à la construction du sens de l'énoncé.

Bibliographie

- AMOSSY R. (éd.), (1999), *Image de soi dans le discours (La construction de l'ethos)*, Delachaux et Niestlé S.A., Lausanne-Paris.
 AMOSSY R. (2010), *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, PUF.
 AMOSSY R. (2014), L'ethos et ses doubles contemporains, *Langage et société*, n°149, 13-30.

- ANSCOMBRE J.-C., (1990), Thème, espaces discursifs et représentations événementielles, in J.-C. Anscombe & G. Zaccaria (éds.), *Fonctionnalisme et pragmatique*, Edizioni Unicopli, Milan, 43-150.
- ANSCOMBRE J.-C. (2001), Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes, *Langages*, n° 142, 57-76
- ANSCOMBRE J.-C. (2006), Stéréotypes, gnomie et polyphonie: la voix de son maître, in L. Perrin (éd.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, *Recherches linguistiques*, 28, Université de Metz, 349-378.
- ANSCOMBRE J.-C. (2010), Autour d'une définition linguistique des notions de voix collective et de ON-locuteur, in M. Colas-Blaise, M. Kara, L. Perrin & A. Petitjean (éds), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*, *Recherches linguistiques* n° 31, 39-64.
- ANSCOMBRE J.-C. (2013a), Polyphonie et représentations sémantiques: notions de base, in J.-C. Anscombe, M.L. Donaire & P.P. Haillet (éds), *Opérateurs discursifs du français*, Peter Lang, 11-32.
- ANSCOMBRE J.-C. (2013b), Polyphonie et représentation sémantique des marqueurs de discours. Quelques problèmes, *Les marqueurs du discours: Théorie et pratique*, *Revue de Sémantique et Pragmatique*, n° 33-34, 7-32.
- ANSCOMBRE J.-C. (2016), *Comme on dit on dirait, on dit, à ce qu'on dit*: communauté(s) linguistique(s) et prise en charge dans des marqueurs génériques en *on* et en *dire*, in L. Rouanne & J.-C. Anscombe (éds), *Histoire de dire*, Peter Lang, 13-36.
- ANSCOMBRE J.-C. (2018), Représentation sémantique des opérateurs discursifs: polyphonie, médiativité et autres, in J.-C. Anscombe, M.L. Donaire & P.P. Haillet (éds), *Opérateurs discursifs du français*, 2, Peter Lang, 21-46.
- ANSCOMBRE J.-C., DONAIRE M.L. & HAILLET P.P. (éds) (2013), *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*. Berne, Peter Lang.
- ANSCOMBRE J.-C., DONAIRE M.L. & HAILLET P.P. (éds) (2018), *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*, tome 2, Berne, Peter Lang.
- ANSCOMBRE J.-C. & DUCROT O. (1983), *L'argumentation dans la langue*, Liège-Paris-Bruxelles, Mardaga.

- ANSCOMBRE J.-C., KLEIBER G. & ROUANNE L. (éds) (2023), *Histoire de dire 3. Petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe dire*. Berne, Peter Lang.
- ANSCOMBRE J.-C. & ROUANNE L. (éds.) (2020), *Histoire de dire 2. Petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe dire*, Berne, Peter Lang.
- ARISTOTE (1991), *La rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche.
- BARTHES R. (1970), L'ancienne rhétorique, *Communications*, n° 16, *Recherches rhétoriques*, 172-223.
- DUCROT O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Éd. de Minuit.
- FRADIN B. (1984), Anaphorisation et stéréotypes nominaux, *Lingua*, n° 64, 325-369.
- GOFFMAN E. ([1959] 1973), *La Mise en scène de la vie quotidienne 1. La présentation de soi*, Paris, Éd. Minuit.
- MAINGUENEAU D. (1999), Ethos, scénographie, incorporation, in R. Amossy (dir.), *Image de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Delachaux et Niestlé S.A., Lausanne, Paris, 75-100.
- MAINGUENEAU D. (2002), Problèmes d'ethos, *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n° 113-114, 55-67.
- MAINGUENEAU D. (2014), Retour critique sur l'ethos, *Langage et société* n°149, 3, 31-48.
- MAINGUENEAU D. (2015), L'ethos discursif et le défi du Web, *Itinéraires*, <<http://itineraires.revues.org/3000>>.
- PERELMAN C. & L. OLBRECHTS-TYTECA (1970), *Traité de l'argumentation*, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- PUTNAM H. (1975), The meaning of 'meaning', *Philosophical Papers*, vol. 2, Cambridge University Press, 215-271.
- ROUANNE L. & ANSCOMBRE J.-C. (éds) (2016), *Histoire de dire. Petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe dire*. Berne, Peter Lang.